

LE VENT DES BANCELS

LA VIE COMMUNALE A ST FREZAL DE VENTALON (LOZERE)

- **Le mot du Maire**
- **Loubreyrou, retour vers le passé**
- **Cinéma, programme d'automne**
- **Au pays des jardiniers explorateurs**
- **Conseils municipaux**



■ **Les sangliers**

Sommaire

Brise municipale	
Le mot du Maire	4
Souffle de l'école	
Les sangliers	6
Le cheval	7
L'eau à Loubreyrou	8
Le C.F.D.	10
Le chêne vert	11
Vent d'anges	
Poésies	12
Regain, films dans le vent	
Cinéma, programme d'automne	14
Regain, souffle d'escapade	
Les samedis de Julie	16
Regain, bourrasque d'activités	
Regain , c'est aussi	17
Sème le vent	
Au pays des jardiniers explorateurs	18
Tempête de délibérations	
Conseil municipal du 2/07/93	19
Conseil municipal extraordinaire	21
Conseil municipal du 17/09/93	22
En coup de vent	
Revue de presse	24

Le vent des bancels. Directeur de publication: Etienne Passebois, Maire de St Frézal de Ventalon.

Comité de rédaction: Pascale Bernon, Jacques Hugon, Julie Hugon, Etienne Passebois, Alain Ventura, Nadine Vilas, et tous les enfants de l'école: Adèle, Anaïs, Antony, Arnaud, Bastien, Claire, David, Elodie, Emi, Florent, François, Juliette, Lucie, Manuelle, Mickaël, Morgan, Noé, Pierre, et Wladimir.

Imprimerie: Alès Repro.

Abonnement de soutien: 50 francs par an

Chèques libellés à l'ordre de "Comité des Ecoles Mairie, et adressés à Mairie de St Frézal de Ventalon 48 240.

Editorial

Du coq à l'âne...
Plutôt que ces deux animaux, prenons pour commencer les sangliers. Ils ont tout ravagé cet été, nous dit-on et c'est un réel problème. Seule solution pour venir à bout de ce fléau: procéder à des "tirs d'élimination". Difficile pourtant de s'opposer à cette solution draconienne maintenant que le mal est fait. Les agriculteurs se plaignent légitimement de la perte de leurs récoltes, de l'anéantissement du fruit de leur travail; mais, au fait, parmi eux certains ne seraient-ils pas chasseurs et n'auraient-ils pas à ce titre, participé à des lâchers de sangliers il y a quelques années ?

On ne repeuple plus aujourd'hui, nous dit-on, mais avant qu'est-ce que ça devait être ! Certes, ces lâchers ne sont pas les seuls responsables de la situation que nous subissons actuellement, mais ils y ont contribué. A ne pas savoir respecter un équilibre et à oublier que la race des chasseurs se reproduit moins vite que celle de ces "braves bêtes", on en est arrivé à cette aberration !

Alors éliminons, la "Société Protectrice des Habitants Cévenols" (voir article, non signé du reste, en dernière page) aura sa curée. Mais qu'elle n'oublie pas que ce déséquilibre est aussi de son fait et que dans ce cas, la "fatalité" n'existe pas.

Du coq à l'âne...

L'expression est peut-être mal adaptée quand il s'agit de parler d'un grand débat lancé par notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire et je m'en voudrais d'assimiler cette personne respectable à l'un de ces deux animaux, ni même au sanglier, du reste ! Bref, un grand débat, donc, sur l'aménagement du territoire est en cours. Un questionnaire constitué de trente questions sur l'avenir de notre territoire dans les années 2015 - 2020, a été adressé à chaque municipalité de Lozère. Afin de faire participer le plus grand nombre, Etienne Pasqua*, notre Maire bien aimé, propose à chacun de ses administrés, de lui faire part de ses réflexions sur ce sujet. Le questionnaire est à retirer en mairie, mais attention, il faut faire vite, car les réponses doivent être parvenues à la Préfecture de Lozère avec mention "réponse au questionnaire sur l'aménagement du territoire" avant le 15 novembre. C'est au pire, pour chacun, l'occasion de mettre ses idées au clair sur un sujet qui nous concerne tous !

Passons au coq...

Et là je voudrais publiquement saluer mon ami Jean Yves PIN (et Catherine, bien sûr) et le remercier pour les merveilleux moments qu'il nous a fait passer lors de son mariage, car par manque de place, nous n'avons pas publié les commentaires sur cet événement parus dans "La Lozère Nouvelle".

Merci à vous deux, pour cette chaleur, ces réels instants de communion, où chacun oubliant ses problèmes, ses querelles, oh combien futiles, est allé dans la même direction, celle de l'amitié.

Mariez-vous donc souvent, c'est tout le mal que je nous souhaite !

Quant à l'âne, il ne lui reste plus qu'à signer:

Alain VENTURA

*Notre ordinateur est un peu taquin: vous l'aviez compris, c'est bien Etienne PASSEBOIS qu'il fallait lire !

Les décideurs, maintenant si éloignés de la campagne, ne peuvent pas savoir ce qu'il faut faire pour gérer convenablement l'espace où pousse autre chose que du goudron et du béton!

Chaque jour amène son lot de préoccupations mais il est des jours qui sont -si l'on peut s'exprimer ainsi- plus riches que d'autres, riches de ces richesses dont on se passerait bien volontiers.

Ainsi les pluies torrentielles de ce 22 septembre... Les dégâts sont très importants: 150 000F, 200 000F peut-être... Beaucoup plus que ceux de l'année dernière pourtant de bien triste mémoire, mais alors tout le département avait été déclaré sinistré et nous avons perçu des indemnités susceptibles d'aider à réparer les dégâts. Cette année, seules quelques communes des Cévennes ont été atteintes. Bénéficierons nous de la même sollicitude? Si tel n'était pas le cas, nos finances communales seraient sérieusement mises à mal.

eaux; nous pensons que parce qu'il n'a pas beaucoup plu pendant 2 ou 3 ans, la sécheresse s'est irrémédiablement installée. Et puis le torrent arrive, dévastateur.

Nos anciens attachaient du prix à l'aménagement de l'espace, à sa conservation, à son entretien. Sait-on que Napoléon Ier, au début du XIXème siècle, avait fait subventionner la construction de "rascasses", ces espèces de murailles bâties dans le cours des ruisseaux pour atténuer la fureur du courant? Il faut que nous reparlions de cet entretien avec force. Ce n'est pas être passéiste que d'y penser et de se donner les moyens pour y parvenir.

Mais tout cela ne dépend pas de nous seuls, élus de petites collectivités rurales; cela dépend de tellement d'autres

Le mot du Maire

Pourquoi de tels dégâts? Certes l'inclémence du temps est la première en cause mais si on observe la situation dans le détail, force est de constater que s'y ajoute l'erreur humaine, le manque de réflexion, le travail trop hâtivement effectué, le suivi des opérations trop négligé... Et là, il faut se rendre à l'évidence: nous (pas seulement les responsables municipaux mais tous ceux qui manipulent les terrains...) ne respectons pas assez la nature. Nous taillons à grands coups de bulldozer, nous ne veillons pas à l'écoulement des

décideurs qui maintenant si éloignés de la campagne, des prairies, des forêts, de tout ce qui vit; si façonnés par une culture citadine qu'ils ne peuvent pas savoir ce qu'il faut faire pour gérer convenablement l'espace où pousse autre chose que du goudron ou du béton.

Et ainsi les situations aberrantes se multiplient. J'en relate quelques une sans vouloir établir une hiérarchie dans leur importance mais plutôt en fonction de mes coups de cœur ou de mes indignations.

- **Les sangliers**, en surnombre, ravagent les récoltes des agriculteurs et causent des préjudices considérables à tel point, qu'en certains endroits, est mise en péril la survie des exploitations; ils défoncent des prairies et en compromettent irrémédiablement

l'entretien: la coupure verte, le tapis herbeux va disparaître laissant la place aux genêts, aux fougères, aux ronces; ils détruisent les jardins des personnes qui, sans être agricultrices, pour leur plaisir et surtout pour leur commodité souhaitent produire les légumes et les fruits de leur consommation. Est-ce tolérable qu'une telle situation se perpétue ? Et pourtant, malgré les récriminations nombreuses, la situation perdure. Dans le cas le plus raisonnable on propose des tirs d'élimination. En octobre, alors que les dégâts se sont produits l'été durant. L'adage: "mieux vaut prévenir que guérir" n'est-il pas connu de tous ? Dans d'autres cas, de bonnes âmes pensent qu'il faut laisser vivre en paix toutes ces petites bêtes sauvages. A quand l'association pour la protection des populations cévenoles ?

- **Les abords des maisons** mals entretenus nuisent à l'esthétique de nos hameaux, donnent une grave impression d'abandon et de délabrement; peuvent surtout dans des régions comme les nôtres, être à l'origine de graves incendies. Il faudrait nettoyer. Mais quand notre maison jouxte un terrain qui ne nous appartient pas, comment admettre qu'il faut aller l'entretenir ? Le législateur est formel: c'est au propriétaire de la maison qu'en incombe la charge. Mais quand il y a plusieurs maisons ? Qui nettoie quoi ? Encore une méconnaissance des réalités du terrain!

- **Des services** - et du domaine public- font élaguer sous leurs installations et les arbres sont coupés à mi-tronc, les écorces arrachées, les branches laissées n'importe où, avec le mépris total des plus élémentaires façons culturales. "On n'a pas le temps, on n'est pas payé pour ça etc..." Est-ce là une façon de respecter la nature, d'aménager l'espace ?

J'arrête là ces propos: on va les taxer de pessimistes. Ils ne le sont pas du tout. Ils veulent seulement que chacun prenne conscience qu'une autre réflexion, donc qu'une autre attitude s'impose; qu'un autre comportement apparaisse non pas pour recréer le passé: je n'ai nullement envie de retrouver les chemins défoncés d'il y a quarante ans, le foin qu'on remontait sur le dos depuis le fond de la vallée, l'eau qu'on allait chercher au diable, avec un arrosoir... Je veux simplement que le bon sens l'emporte et



que la recherche de l'équilibre qui évite le trop ou le trop peu soit pour le plus grand nombre et surtout pour ceux qui ont à prendre des décisions et à agir, une règle de vie.

On me dit: il n'y a plus personnes dans nos campagnes, plus personne ne veut faire le travail que vous proposez. Et puis, va-t-on payer des gens pour effectuer un travail non *rentable* ? C'est là le maître mot: **RENTABLE !**

A partir de celà, on peut repartir pour un long commentaire. Je me contenterai pour l'heure d'affirmer, sûr de pouvoir, si nécessaire, argumenter:

-On pourrait, si on s'en donnait les moyens, en construisant un habitat permanent et non des centres de vacances, avoir une population nouvelle.

-Il y a des gens qui acceptent de faire du travail d'entretien de l'espace et qui y trouvent leur compte.

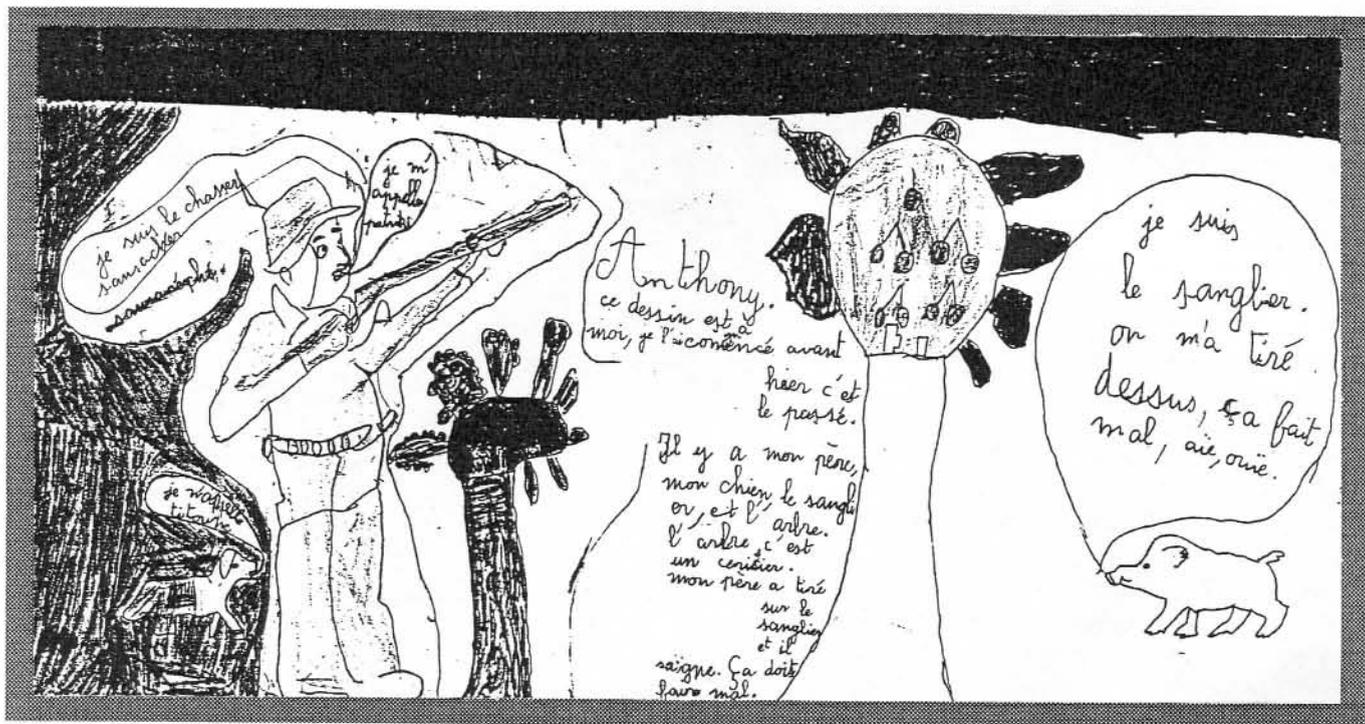
-Est-ce bien *rentable* de laisser tant de personnes sans travail ?

Mais quel écho peuvent avoir ces propos ? C'est dur pour faire entendre sa voix quand on n'est que le petit maire de St Fréal !

Etienne PASSEBOIS
Octobre 1993

**Un homme
résolument
contre les tirs
d'élimination
des rascasses!**

Ils mangent de tout : des légumes , des fruits, de la viande, des racines, des vers, des insectes, des charognes.



Les sangliers

Dans les Cévennes, il y a beaucoup de sangliers. Quelquefois, ils ravagent les jardins . Ils mangent de tout : des légumes, des fruits, de la viande, des racines, des vers , des insectes, des charognes. Ils dorment surtout le jour, dans leur bauge. Les petits naissent dans un " chaudron ". Les sangliers pèsent de 50 à 150 kg .

Quand ils sont petits, on n'a pas le droit de les tuer. La femelle a des défenses plus petites que celles du mâle. Chez le vrai sanglier sauvage, la femelle fait un à quatre petits par an (un ou deux quand elle est jeune, trois ou quatre quand elle est plus âgée) .

Bastien ALISE 8 ans
Anthony GUITTARD 8 ans

De l'ancêtre du cheval, au cheval d'aujourd'hui.

Le cheval est apparu sur la terre il y a environ cinquante millions d'années. C'était un mammifère de quarante centimètres de haut muni de quatre doigts antérieurs. A l'époque glaciaire (il y a environ 250 000 ans), il est solipède, son pied a un sabot non fendu comme ses descendants directs, il est presque comme le cheval d'aujourd'hui.



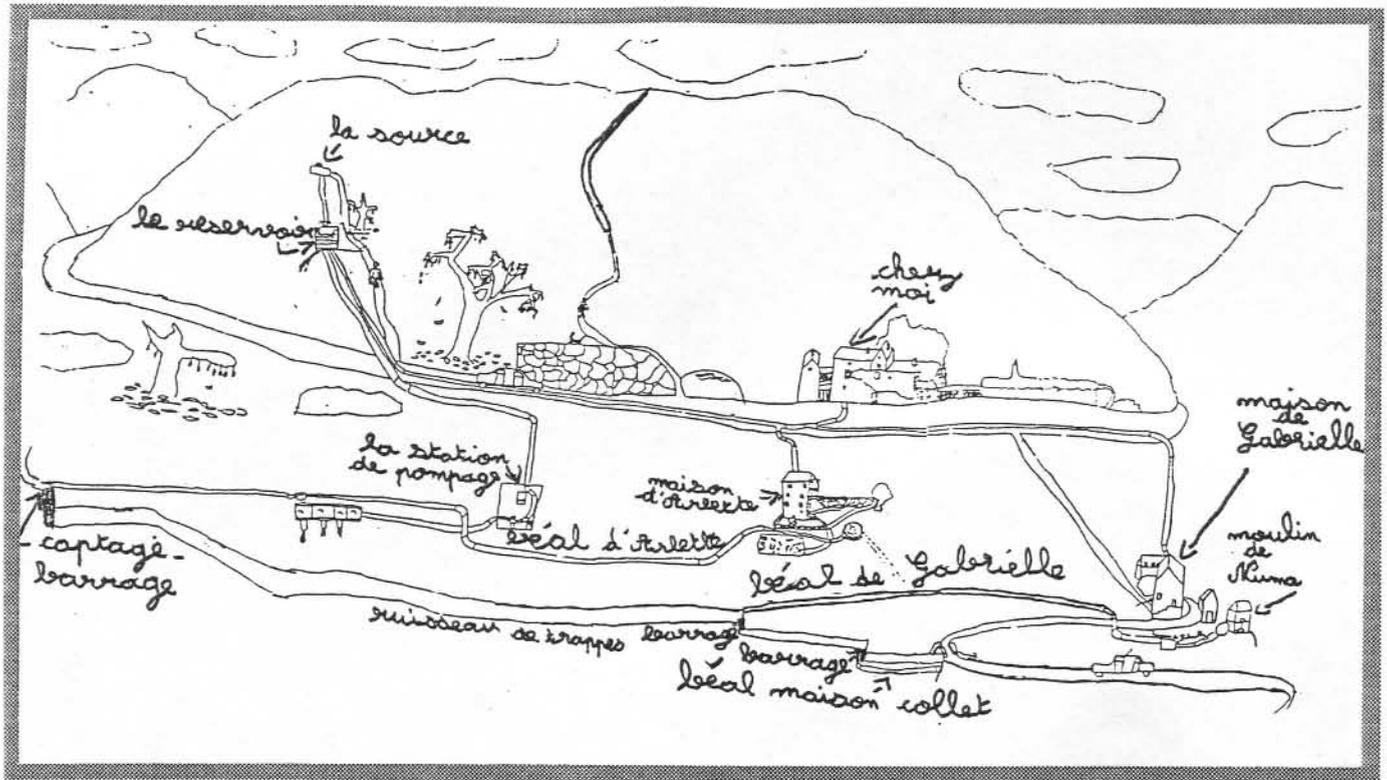
Le cheval



Pour monter à cheval , on brosse le cheval. Après on met la selle, on l'attache sous le ventre du cheval. Quand les étriers sont à la hauteur de l'homme, on met le pied gauche sur l'étrier, on se tient à la selle, et on met le pied droit sur l'étrier et on va où on veut, si on sait guider le cheval.

David LEVY 8 ans
Manuelle POUDEVIGNE 8 ans

"Ah bien sûr, l'eau au robinet ce fut un confort, parce que pour monter l'eau, tu sais, il y avait un petit chemin qui était bien dur ..!"



Loubreyrou, retour vers le L'eau...

Voici la suite de mon article. Aujourd'hui nos trois maisons sont reliées à l'eau communale. Il y a deux endroits où l'on prend l'eau : une source et un captage du ruisseau de Trappes. L'eau de la source est rassemblée dans un petit bassin. Cette eau arrive dans des tuyaux en plastique, jusqu'à un grand réservoir de 12 m³, qui est au dessus des maisons. Ensuite l'eau part du réservoir et va à chaque maison dans des tuyaux. Ce travail a été fait par la mairie en 1970. Mais l'été la source coulait peu, et l'eau manquait. Mes parents m'ont raconté que quand ils

se sont installés ici, l'été ils allaient chercher de l'eau dans des bidons au ruisseau du Dourdon pour arroser le jardin, parce qu'il n'y avait presque plus d'eau au robinet. Pourtant, une de mes voisines m'a dit qu'avant les plantations de sapins, la source coulait toujours bien l'été. Elle faisait même un jardin à côté de la source.

En 1981, la mairie a ajouté un captage du ruisseau pour donner de l'eau aux maisons en été. Une partie de l'eau du ruisseau est rassemblée dans un petit bassin et suit un canal (béal). Elle est montée par une pompe dans le réservoir qui existe. Mais cette eau n'est pas potable.

Et avant, c'était comment ?

Arlette, ma voisine, répond à mes questions :

Adèle: Où allait-on chercher l'eau ?

Arllette: En bas de la maison, au canal, au petit bassin. Il fallait y aller tous les jours avec des seaux ou des arrosoirs.

Ad: Tu la mettais où l'eau ?

Ar: Je la laissais dans les arrosoirs ou dans les seaux, et si on la renversait, on avait du travail en plus!

Ad: Où lavait-on le linge et la vaisselle ?

Ar: La vaisselle se faisait dans la cuisine; on faisait chauffer de l'eau à la cuisinière, on mettait du bois, et voilà! Pour laver le linge, on allait en bas, au canal; il y avait une grosse pierre ronde sur laquelle on savonnait et brossait le linge. A ce moment là les machines à laver n'existaient pas ou guère. Elle y est encore, cette pierre. Et puis après on rinçait dans des baquets et on allait étendre comme fait ta maman.

Ad: As-tu manqué d'eau ?

Ar: C'est à dire c'était toujours pareil, il fallait déboucher le canal des feuilles qui l'encombraient et chaque fois qu'il y avait un gros orage, la prise était emportée et il fallait tout réparer. Sinon il y avait moins de sécheresse que maintenant!

Ad: Y avait-il beaucoup de sources ?

Ar: J'ai toujours vu cette source sortir sur la rigole du chemin, c'est la même qui était au jardin de Gabrielle, la source qui alimente aujourd'hui l'adduction.

passé:

Ad: Combien y avait-il de béals (canaux d'irrigation) ?

Ar: Il y en a trois. Il y a celui qui dessert ma maison, celui de Numa (propriétaire de Gabrielle), et un autre qui prend dans notre propriété et qui servait à arroser les prés d'une autre maison de Loubreyrou située sur la commune du Collet-de-Dèze. Ils venaient y mettre l'eau car ces terres étaient plantées. L'entretien de ces béals demandait beaucoup de travail, pour enlever les feuilles à l'automne, refaire les prises et boucher les trous faits par les animaux.

Ad: Comment arrosait-on avant l'apparition du tuyau d'arrosage ?

Ar: On se servait d'un arrosoir, ou bien on faisait des petits canaux qui partaient du béal, une petite raie pour que ça file dans la raie qui était plantée.

Ad: Et des moulins, y en a-t-il ?

Ar: Chez Numa, il y en avait un, mais je ne l'ai pas vu fonctionner. Par contre j'ai vu le bassin presque plein. Et Gabrielle allait le déboucher pour arroser le jardin du bas. Il est alimenté par un béal qui est plus court que le mien et qui dessert aussi un petit bassin pour laver le linge.

Il y a aussi le moulin qui appartient aux "Lyonnais" de Pénens-bas. Celui-là je l'ai vu fonctionner. C'était les Ponge qui le faisaient tourner pour eux. Ils y faisaient de la farine de blé, c'est les enfants qui y allaient le soir. J'étais allée en classe avec le fils Ponge.

Ad: Et pour la pêche, comment cela se passait ?

Ar: Au début que nous vivions ici, il n'y avait pas beaucoup de pêcheurs. Ça se faisait moins et puis il y avait moins de voitures. Maxime pêchait un peu, mais les poissons n'ont jamais été bien gros!

Ad: As-tu le souvenir de dégâts dus à de gros orages ?

Ar: Pas de gros dégâts... Là devant la porte, par exemple, alors à ce moment là le caniveau n'était pas nettoyé, il avait fait un orage toute la nuit et ça durait encore le matin, tellement que cela a débordé et que ça a fait s'écrouler le mur d'en bas! Une autre année ça avait dégringolé jusqu'au cimetière. Je m'en suis aperçue et je suis vite allée "couper" l'eau pour qu'elle s'écoule avant, dans les terres. C'était à chaque fois la source qui débordait!

Ad: Y a-t-il eu des personnes malades après avoir bu de l'eau d'ici ?

Ar: Pas ici, non. Par contre là-haut à Pénens, il y a eu la thyphoïde à cause de l'eau des citernes!

Ad: Y a-t-il eu des querelles de voisinage à cause de l'eau ?

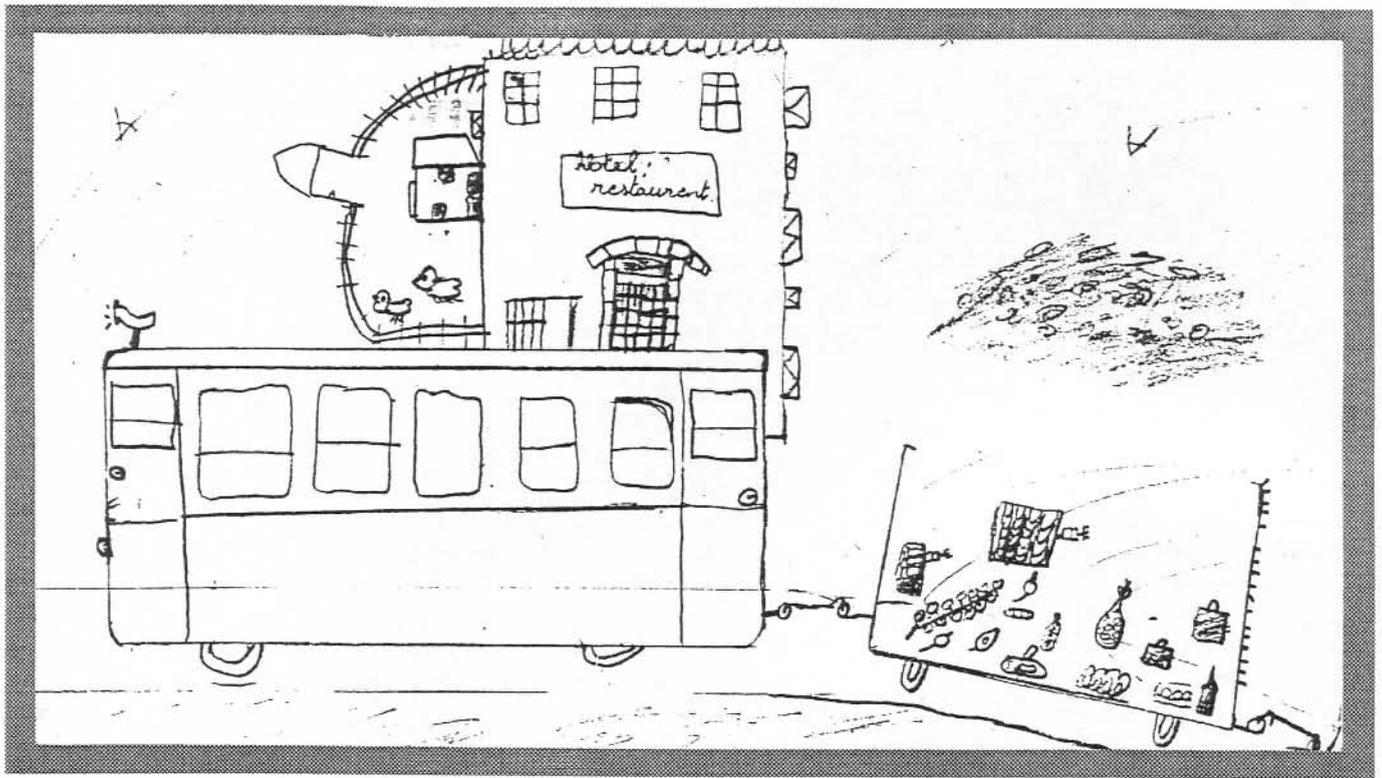
Ar: Ici il n'y a jamais eu de problème puisque chaque maison avait son propre béal.

Ad: Est-ce que ça a été un confort pour toi d'avoir l'eau au robinet ?

Ar: Ah bien sûr, parce que pour monter l'eau d'en bas, tu sais, il y avait un petit chemin qui était bien dur! C'est comme ces jours-ci, tu m'as peut-être vue, j'avais acheté quelques plants, et comme la prise du canal a été emportée, je prenais mon arrosoir et je descendais un peu d'eau d'ici... C'est un peu le confort à l'envers, en quelque sorte! (à suivre...)

Adèle VENTURA 9 ans

Vie et mort du C.F.D: La route est-elle responsable de son abandon ?



Le C.F.D.

J' ai eu cette idée en pensant à mon train électrique et aux Cévennes. Le CFD a été fabriqué en 1904 et mis en service en 1909. Il était à vapeur jusqu'en 1935: première locomotive à essence et en 1950, première locomotrice diesel. Sa ligne, longue de 49 km, se composait de 53 ponts et viaducs avec des arches de 7 à 33 m de haut, de 15 tunnels de 24 à 35 m de long et de 3 à 30 m sous terre, 2 haltes, 9 gares. Il y a eu 4 locomotives à vapeur, 2 locotracteurs diesel et 3 locomotives à essence. Elle tiraient 114 wagons, 1 grue roulante, 1 draineuse.

Le CFD et les deux guerres mondiales:

En 1913 il a transporté 132 741 personnes et tiré 32 438 tonnes de marchandises. Tout cela faisait travailler 70 personnes: (agents). Les recettes atteignent 133 % des dépenses. En 1914 première guerre mondiale; les trois quarts des agents sont mobilisés. En 1916 deux locomotives sont réquisitionnées, deux voitures sur dix suffisent pour les voyageurs.

Après 1918, l'activité redémarre lentement: En 1938 grâce à un troisième autorail le CFD faisait 3 à 4 allers-retours pour les voyageurs, gardant les locomotives à vapeur pour les marchandises. En 1939 avec la deuxième guerre mondiale, les chiffres baissent à nouveau: 1 aller-retour par jour. Après la fin de la guerre, l'activité ne repartira jamais comme avant: (transports individuels et routiers, exode rural, concurrence de la route). Plus que 5909 t de marchandises et 28 233 voyageurs. En 1966, les dépenses atteignent 250 % des recettes.

En 1968, c'est la fermeture de la ligne: elle a vécu 58 ans, 8 mois et 7 jours ...

Pierre BRÉGUIBOUL 9 ans

Mickaël GUITTARD 11 ans

Si vous passez à St Frézal de Ventalon arrêtez-vous pour regarder les chênes verts.

La forêt de chêne vert conserve toute l'année ses feuilles vertes luisantes quelquefois piquantes. Le chêne vert doit vivre dans une température chaude, avec un sol sec. Indifférent à la nature du sol (schisteux, calcaire ou granitique) il peut pousser au bord de la Méditerranée et s'élève assez haut en altitude sur les versants rocheux et secs, bien exposés et à l'abri. Par contre il ne supporte pas la persistance de l'humidité atmosphérique: les fonds de vallée et les versants exposés au nord.

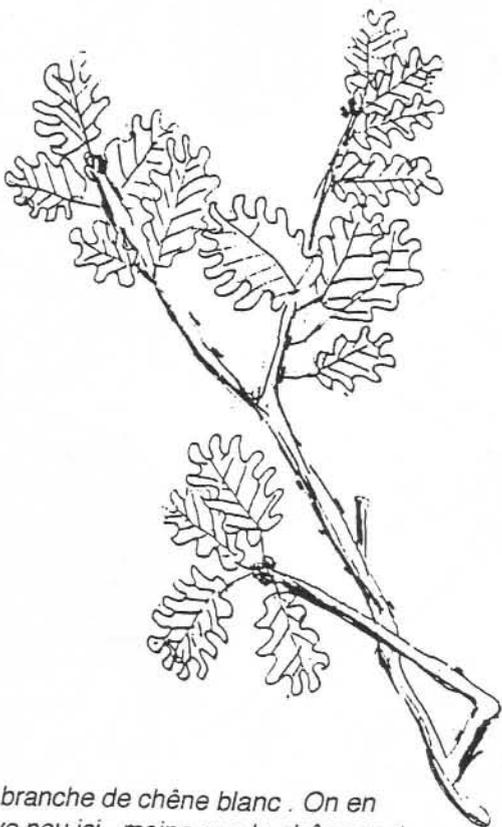
Au printemps, l'apparition d'un vert plus tendre des nouvelles feuilles éclaire passagèrement le paysage de la forêt de chêne vert. Ici il occupe des sols plus ou moins profonds des versants schisteux jusqu'au moment où le hêtre vient le rattraper, vers 1000 m. Il forme un sous-



Une branche de
chêne vert.

Ma forêt préférée:

Le chêne vert



Une branche de chêne blanc. On en trouve peu ici, moins que le chêne vert.

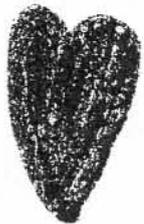
bois obscur et pauvre. C'est un arbre qui est dans quelques forêts d'Europe. Il est très dur, on peut quelquefois en faire des poutres, mais pas souvent, car contrairement aux châtaigniers et aux accacias, il est tordu, pas très long. C'est le bois dont on se sert le plus pour le chauffage: il s'enflamme vite et il brûle très longtemps (comme tous les arbres qui gardent leurs feuilles l'hiver.) Les animaux mangent les glands: l'écureuil et sanglier. Un chêne vert peut faire de 1000 à 2000 glands. Le chêne vert est de la famille cupuliféracées. Il existe plusieurs espèces pouvant atteindre de 20 à 40 mètres. Ici il est rarement très haut. Nous vous remercions d'avoir lu notre article. A la prochaine fois au prochain article.

Elodie SZYMANSKI 9 ans
Lucie HUGON 9 ans
Arnaud VIERNE 9 ans

Le soleil éclaire le chat
 le chat qui est sur la terre
 ses yeux dit me chauffent le
 soleil le chat
 L'oiseau se pose
 et dit à la
 s'il te plaît
 offre moi ton
 cœur

Un chat était
 il a vu le soleil
 le soleil est entré
 dans ses yeux.

Le chat
 soleil
 yeux
 dehors



lune

Je t'offre mon amour!
et lui dit:

La lune tombe dans la rivière



sur un pétale

fleur:

amour!

oiseau



lune rière amour
Je suis amoureux de la lune
car elle se reflète dans la rivière
et, c'est là qu'elle va.



CINECO, association de bénévoles, se bat pour que la culture cinématographique, de plus en plus réservée aux citadins, atteigne nos communes rurales reculées.

L'association CINECO promène toujours sa lanterne magique (traduisez son projecteur 35 mm) de village en village, en Lozère et dans le Gard. Saint Frézal et "REGAIN" font partie de ce réseau qui propose des films récents et de qualité. Mais jusqu'à maintenant, nous ne pouvons bénéficier que de la moitié de la programmation proposée par CINECO. En effet, bien qu'en été, l'association tourne à plein temps, les 11 villages adhérents, l'avaient contraint à créer deux circuits différents: le circuit A une semaine, le circuit B la suivante etc..., avec chaque fois un film différent. Nous faisons partie du circuit B, comme nos plus proches voisins St Germain et St Martin de Boubaux. Les films de l'autre circuit nous échappent donc.

Une commune voisine devait entrer dans le circuit A, ce qui aurait permis à tout notre quartier de bénéficier de la totalité de la programmation. Malheureusement des "âmes charitables", mal informées (mais ont-elles bien pris la peine de se renseigner ?), et malheureusement conseillères de la dite commune, ont cru bon d'amener la municipalité à refuser notre proposition. CINECO, association de bénévoles, se bat pour que la culture cinématographique, de plus en plus réservée aux citadins, atteigne nos communes rurales reculées... Encore faut-il que les dites communes en expriment ce désir... Tant pis pour elles, nous ne nous imposerons pas!

En attendant, tous les cinéphiles qui veulent voir "la leçon de piano" pourront aller à Ispagnac le vendredi 29 octobre au soir ou à St Martin de Lansuscle le dimanche 31 octobre au soir.

Alain VENTURA membre de CINECO

Cinéma: Programme d'automne

Samedi 23 octobre à 20h30

PETAÏN

France 92

Realisation:

Durée 2h13

Jean Marbœuf

Ce film raconte d'une manière romancée mais qui se veut aussi respectueuse de l'histoire, les quatre années du règne de Pétain, à Vichy.

Qu'en dire ? La prestation de Jacques Dufilho en Pétain et celle de Jean Yanne en Laval, ainsi que de la compromission de l'Etat et de la police dans la répression intensive des juifs restent intéressantes à suivre, mais l'œuvre demeure tout d'abord un spectacle avant d'être une rigoureuse approche d'une des pages les plus noires de l'histoire de France.

Genre: Historique

Samedi 6 novembre à 20h30

MOI YVAN, TOI ABRAHAM

France 1993

Realisation:

Durée 1h45

Yolande Zauberman

Nous sommes quelque part en Pologne dans les années trente dans un petit village où la communauté juive dirigée par le Rabbin Nachman vit plus ou moins en harmonie avec les autochtones méfiants et envieux. Nous suivons l'indéfectible amitié entre le petit Abraham et le jeune Yvan. Tous deux ont décidé de prendre la fuite pour ne pas être séparés, comme d'ailleurs leurs aînés, Rachel et Aaron qui s'aiment contre vents et marées. Un émouvant et sympathique film Yiddish qui mérite toute notre attention.

Genre: Drame

Samedi 27 novembre à 20h30
UN, DEUX, TROIS SOLEIL
 France 1992 Durée 1h44
 Réalisation: Bertrand Blier

Victorine, jeune adolescente flirtant avec une féminité naissante qui commence à intéresser les garçons de son quotidien, vit dans une immense ZUP marseillaise où la pauvreté côtoie la misère et la peur relationnelle. Elle tente de survivre entre un père momifié par le pastis, une mère débordant d'une affection infantile et débilisante et une flopée de frères et sœurs pas toujours forcément de la même famille. Un amour malheureux et une existence forcément codifiée l'attendent au tournant d'une réalité incontournable. Irritant et pourtant intéressant.

Genre: Comédie dramatique

Samedi 18 décembre à 20h30
L'ENFANT LION
 France 1993 Durée 1h26
 Réalisation: Patrick Grandperret

Conte d'Afrique: Il était une fois, un enfant noir, Oulé, et une petite lionne, Sirga. Ils grandirent ensemble, partagèrent le même lait, les mêmes sensations, les mêmes aventures. Oulé apprit les secrets de la brousse et de certains pouvoirs magiques. Leur amitié résista à l'usure du temps et à la séparation.

Lorsque le jeune enfant fut enlevé et emmené en captivité par une horde de cavaliers assoifés de sang, pour être vendu comme esclave, l'enseignement des lions lui permit de défier les lois des hommes. Il réussit à s'échapper avec son amie Lena, à rejoindre Sirga et à reconstruire le village détruit par ses ravisseurs.

Scénario d'après le livre "Sirga la lionne" de René Guillot.

Genre: Conte

Sortie Paris: 16 juin 1993

un film de Bertrand Blier

un deux trois soleil



Samedi 1er janvier 94 à 20h30
LES VISITEURS
 France 1983 Durée 1h45
 Réalisation: Jean Marie Poiré

En l'an 1122, un chevalier victime d'une sorcière, suit les conseils de l'enchanteur et, pour réparer une terrible méprise, accepte de voyager dans le temps. Son valet partage avec lui cette épreuve qui les projette en 1992.

Historique, fantastique, aventure et comédie: un cocktail mitonné par l'équipe d'"Opération corned beef".

Genre: Comédie française

Sortie Paris: 27 janvier 93

“ Chacun s’est fabriqué un vase odorant en récoltant les premières fleurs (roses rouges délicieuses d’ici, sureau, menthe, mélisse) conservées fraîches dans du gros sel...”

L'année passée, le fil conducteur des sorties du samedi a été “le végétal”. Au cours des saisons, nous avons observé, ramassé, réalisé des choses sur ce thème.

Pendant les balades à vélo, nous avons observé les différentes essences d’arbres (chênes, châtaigniers et pins sylvestres à St Frézal, hêtres et mélèzes dans la forêt du Bougès). Nous avons poussé cette observation jusque dans le détail avec Gérard Alcaix, garde du Parc National des Cévennes.

En automne, nous avons ramassé les belles feuilles d’or du mûrier, les feuilles longues du châtaignier et les feuilles de feu du cerisier. Nous les avons disposées à plat entre des feuilles de tapisserie et les avons laissé sécher.

En avril, nous avons pris en photo les premiers arbres en fleurs. En juin chacun s’est fabriqué un vase odorant en récoltant les premières fleurs odorantes (roses rouges délicieuses d’ici, sureau, menthe, mélisse) conservées fraîches dans du gros sel.

Une autre fois, dans un pré de Cessenades, on a ramassé toutes sortes de fleurs que l’on a mises sous presse et d’autres à sécher sur des claies.

Une fois que nous avons eu suffisamment de matière, nous avons réalisé de grandes affiches avec des feuilles d’automne, des cartes, des marque-pages et petits pots pourris parfumés vendus lors de l’exposition, jour de la fête de St Frézal.

Les samedis de Julie

L’hiver chaque enfant muni d’un petit bocal en plastique transparent a réalisé un petit pot décoratif rempli de mousses, feuilles, graines qui a gardé très longtemps ses couleurs grâce à l’humidité ambiante. Les jours de pluie nous avons réalisé des objets en pâte à modeler durcissante: bougeoirs, coquetiers ornés de feuilles.

Les enfants ont été initiés à la prise de vues simple avec Claude. Chacun a choisi son arbre, l’a pris en photo en prenant conscience des notions de base (éclairage, cadrage), et l’a ensuite dessiné.

Les sorties du samedi reprennent cette année le 16 octobre, avec “la pierre” pour thème directeur. Des excursions ouvertes aux adultes, organisées en début de mois, en général, seront ensuite suivies d’ateliers à la salle communale, où nous exploiterons les informations et les documents recueillis au cours de ces excursions. Les maquettes, dessins, photos, seront exposés dans le cadre de plusieurs manifestations en fin d’année scolaire. Pour tout renseignement contacter Julie au 66 45 54 04.

Tout au long de l’année, j’ai pris des diapositives et j’ai eu la satisfaction de constater que lors de la réunion bilan avec les parents, les enfants n’ont pas oublié le nom des plantes qu’ils ont ramassées.

Encore une fois, les enfants ont été pris par la magie de la nature, exceptionnellement généreuse en variétés de fleurs en Cévennes, comme le faisait observer Yves Maccagno, spécialiste au Parc, au cours d’une intervention sur la botanique.

Les enfants ont été eux-mêmes créateurs et artistes en organisant des tableaux à leur manière. Ils ont vu qu’un travail minutieux et recherché pouvait donner de magnifiques réalisations de fleurs séchées chez Mme. Van Ham à St Martin de Boubaux.

Je pense avoir exploité les richesses autour d’ici et je pense que les enfants ont pris beaucoup de plaisir à découvrir de plus près leur environnement.

Julie HUGON

REGAIN, c'est aussi...

Allez, on va prendre la plume pour vous donner quelques nouvelles des autres activités de "Regain", passées et futures, car il y a beaucoup de manifestations et de projets prévus pour cette année. Parlons, si vous le voulez bien de ce qui est déjà en place, nous évoquerons les projets dans notre prochain numéro. **Alain VENTURA**

■ Couture

Le groupe couture est toujours actif. L'année passée, il a notamment réalisé de très beaux vêtements, ainsi que des petits draps pour les poupées de l'école. Cette année il reprend ses aiguilles chaque jeudi après midi (en période scolaire) chez Bleuette De Lagausie, à l'Ausset, et ne demande qu'à accueillir de nouveaux adeptes.

Responsable:

Anne LEVEL. Tél: 66.45.56.29

■ Journal

Comme vous pouvez le constater il continue et sa parution est désormais trimestrielle. Une grande place est laissée aux enfants qui rédigent des articles dans le cadre d'un P.A.E. avec l'école.

Responsable:

Alain VENTURA. Tél: 66.45.55.96

■ Ping-Pong

Après un début de saison un peu hésitant, les soirées ping-pong ont repris l'année passée le vendredi soir. D'autre part, il faut féliciter notre équipe de jeunes qui s'est distinguée lors du tournoi des Foyers Ruraux, en arrivant seconde de sa catégorie et en remportant une coupe.

En dehors du vendredi soir, les tables sont à votre disposition pour taper la balle entre amis.

Responsable

Christian ERARD. Tél: 66.45.57.36

■ Photo

Un concours sur le thème "contrastes de la vie quotidienne et de l'environnement" s'est déroulé lors de la fête de St Fréal. En voici le résultat:

Enfants: 1er prix Adèle Ventura, 2ème prix Guillaume Iaquina, accessits ex-æquo Bastien Alise, Pierre Bréguiboul, Lucie Hugon, Sandra Vierre.

Adultes: 1er prix Cyrille Lamisse, 2ème prix Thomas Brasseur.

Cette année le concours démarre dès maintenant sur le thème "Ouvertures et Couvertures", en relation avec le thème de "la pierre" qui sera le fil directeur de l'année au CLSH. Jury lors de la fête de St Fréal.

D'autre part le labo photo est maintenant bien en place. Une sècheuse pour le papier est venue récemment compléter son équipement. Les amateurs de Noir et Blanc y sont les bienvenus.

Responsable:

Claude BREGUIBOUL

Tél: 66.45.58.22

■ Stage Théâtre pour enfants



Vous avez pu lire le compte rendu de cette activité dans le dernier numéro du *Vent des Bancelis*. Cette année l'expérience est reconduite avec un stage de cinq jours qui aura lieu la seconde semaine des vacances de Pâques, sur le thème de l'environnement.

Responsable:

Julie HUGON. Tél: 66.45.54.04

"...Des diamants, des frites..!"

■ Théâtre

La troupe prépare une pièce de René de Obaldia, "*Les Bons Bourgeois*" comédie en alexandrins. Une lourde tâche qui nécessite l'intervention d'un metteur en scène venu de l'extérieur.

Les répétitions vont bientôt reprendre.

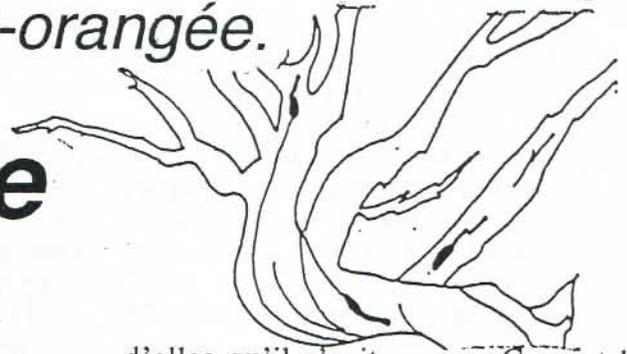
Responsable:

Ghislaine GUIGNIER.

Tél: 66.45.83.32

Au pays des jardiniers explorateurs:
Aussi ronde qu'un melon et discrètement marbrée de blanc, c'est une petite courge-potiron de couleur jaune-orangée.

La melonnette jaspée de vendée



d'elles qu'il s'agit encore. Ce sont les graines de la **Melonnette jaspée de Vendée**, amoureusement cultivée par notre sympathique famille, à titre d'expérience unique pour "Le Vent des Bancel's".

Aussi ronde qu'un melon et discrètement marbrée de blanc, la melonnette est une petite courge potiron de couleur jaune-orangée.

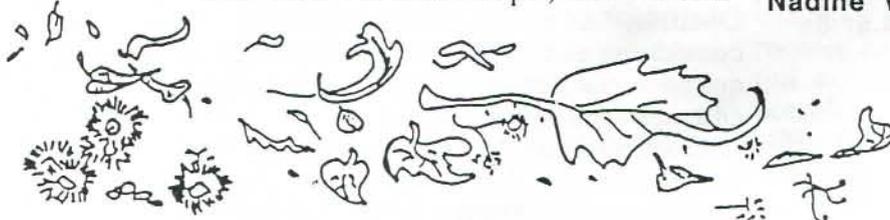
Notre Reporter, le veinard, a pu déguster ce légume exquis dont le taux de sucre, s'il est bien mûr, est supérieur à celui des pommes et des poires? Oubliez-le dans le cellier et il bonifiera encore. Une longue interview des enfants nous a révélé leur préférence très marquée pour le pâté ardèchois, version maison, de leur maman, accomodé généreusement de crème fraîche en fin de cuisson; en conclusion: plus aucun doute sur les origines normandes de Nadine Taïwan. En **exclusivité** pour "Le Vent des Bancel's", voici dévoilée la recette **Top-Secret** de ce pâté subliminalement bon:

En premier lieu, cueillez la melonnette bien mûre dans votre jardin, ou courez la chercher dans le cellier. Ensuite, une fois épluchée et coupée en lamelle fines, faites-la macérer avec un gros oignon émincé, des herbes aromatiques, du sel et du poivre. Etalez une pâte brisée et déposez dessus cette préparation. Recouvrez de pâte brisée et dorez au jaune d'œuf. Mettez au four 30 à 45 mn. A la sortie du four, soulevez la croûte du dessus et étalez quelques cuillères de crème fraîche. Savourez aussitôt.

Nadine VILAS

Pour cette troisième édition de votre rubrique préférée, consacrée à la découverte ou à la redécouverte d'espèces potagères, notre Grand Reporter, cette fois est allé voir une famille d'agriculteurs de notre paisible commune: M. et Mme Taïwan-Issime Nadine et Gérard. Il en a rapporté ces graines rares, qu'il vous faudra conserver à l'intérieur de ces pages, aussi précieusement qu'un trésor, jusqu'au printemps prochain.

En auriez-vous assez de ces cucurbitacées? Oui! Et bien tant pis, car c'est bien



Conseil municipal du 2 juillet 1993

Tous les membres du Conseil sont présents excepté Serge MAURIN Claudine SAIX est nommée secrétaire de séance.

Quelques rendez-vous à noter:

Mercredi 7 juillet à 12h à l'école:

Apéritif d'adieu offert par M. ROUQUET.

Judi 8 juillet à 10h30 à la Maison Communale:

Venue d'un ingénieur accousticien pour tenter de résoudre les problèmes de bruit à la maison communale.

Judi 8 juillet à 17h:

Visite de M. le sous-Préfet. Programme: 17h Les Abrits, 17h30 l'Ayrolles, 18h Mairie.

Vendredi 9 juillet à 10h à la Mairie:

Réunion de la commission chargée de désigner les trois architectes retenus pour le concours de l'Ayrolles parmi 16 candidats. L'ensemble du Conseil Municipal est convoqué; il sera assisté dans son choix par le P.N.C, la D.D.E, et l'Office des H.L.M.

M. PASSEBOIS lit ensuite le compte rendu de la séance du 27 mars 1993.

Commentaires sur le compte-rendu:

■ Goudronnage des routes:

L'ensemble du programme (Leyris inclus) sera effectué avant la fin juillet.

■ SIVU de la Vallée Longue CFD:

M. BRES, président, vient de déposer sa démission car il doit quitter la région pour des raisons personnelles. Une assemblée générale se réunira prochainement pour élire un nouveau président.

D'autre part, Mme HUGON souhaiterait qu'un débroussaillage partiel de cette voie soit effectué au droit de Cessenades. Jacques HUGON est chargé d'entrer en relation avec André HUGON pour résoudre ce problème.

■ Déforestation du Plan de la Fougasse:

Grâce au PNC et à la DDA, un réaménagement partiel de la forêt a pu s'effectuer. Les crédits alloués à cette opération sont malheureusement insuffisants...

■ L'Ayrolles:

Le terrain est désormais borné. Cette opération s'est effectuée dans d'excellentes conditions, en présence des propriétaires riverains. C'est M. ALARCON, géomètre, qui a été chargé de cette mission. Un débroussaillage du terrain est souhaitable afin que les architectes retenus pour le concours puissent se faire une idée précise des lieux.

Jean-Claude LIEBER s'interroge sur la possibilité d'accession à la propriété des différents logements construits sur ce terrain. Une réunion avec les responsables de l'Office des HLM permettra d'éclaircir ce point ainsi que beaucoup d'autres.

Jean-Claude LIEBER est chargé de retrouver le propriétaire du rucher qui a été installé sur le terrain communal.

■ Stage d'entretien de l'espace rural:

Un nouveau "chantier pilote", organisé par le CFPPA de Florac est programmé pour le mois de juillet. Il aura pour objectif la remise en état du site du moulin du Viala à des fins esthétiques, paysagères et de conservation du patrimoine:

-Travaux de débroussaillage et de bûcheronnage pour dégager l'entourage du moulin (terrasses en aval, réserve d'eau en amont).

-Travaux de maçonnerie et divers, pour refaçonner le béal et son captage.

Les travaux seront réalisés par 3 stagiaires de la formation AEER, accompagnés d'un formateur. Il s'agit d'une action regroupant différents partenaires: le propriétaire, la commune et le CFPPA.

Afin de marquer son soutien à cette opération et pour officialiser ce partenariat, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de verser une somme symbolique de 1000 frs au CFPPA de Florac.

Ces précisions apportées, le compte-rendu de la séance du 27 mars 1993 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

■ Transport scolaire:

Suite à sa lettre de démission, nous devons remplacer Mme ROUQUET.

Un avis d'appel d'offre de candidatures sera publié par voie de presse, avec le 16 juillet comme date limite. La décision sera prise lors d'une réunion des Conseillers le lundi 19 juillet après la réunion de bilan de la fête.

■ **Modification du POS:**

Dans l'éventualité d'une demande à la Ponge, le CM accepterait de faire passer une parcelle de terrain d'une zone INC (zone où ne sont autorisées que les constructions liées aux activités agricoles ou sylvicoles) en zone NB (zone de construction d'habitations) pour la construction d'une seule maison, les zones IIND restant inconstructibles.

■ **Chemin la Ponge - le Planet:**

Afin d'éviter les problèmes de tous ordres rencontrés ces derniers temps et liés à cette voie, il serait urgent de cadastrer officiellement ce chemin communal. Pour ce faire un bornage sera effectué prochainement et son tracé reporté sur le cadastre. La partie CD 29 - l'Arbousset sera répertoriée au registres des voies publiques, l'autre partie, l'Arbousset - le Planet restant chemin rural du domaine privé de la commune.

L'ensemble du Conseil considère que le bornage des chemins représente une priorité, afin d'éviter leur appropriation par certains particuliers. Une budgétisation de ces bornages doit être révisée et un ordre d'urgence établi.

■ **Sentier le Géripion - Cessenades:**

Edmond FAGES souhaiterait voir détourné le sentier qui passe au milieu de son pré, au Géripion, afin qu'il longe ce dernier plutôt que de le traverser.

■ **Ordures ménagères:**

• **Containeurs.**

Deux nouveaux conteneurs seront placés: un au Géripion et un autre au Viala. Il est rappelé que si l'on peut ajouter des conteneurs aux points d'arrêt de la collecte, il est par contre impossible de multiplier ces points d'arrêt.

• **Redevance OM.**

Afin d'équilibrer la redevance des ordures ménagères entre les gîtes à faible capacité d'accueil et les gîtes plus importants, l'ensemble du Conseil décide de fixer cette redevance en fonction de leur contenance. Le nombre de lits semble être l'élément caractéristique déterminant celle-ci. Un inventaire sera établi prochainement au vu des réponses des loueurs. Un débat s'engage pour savoir si la restauration à la ferme doit également entraîner une taxation supplémentaire. Les Conseillers sont invités à réfléchir à ce problème.

■ **Dallage des abords de la maison communale:**

Un budget supérieur à 10 000 francs ne peut être dégagé actuellement.

■ **Lozère Expo:**

Cette manifestation étant déficitaire, une participation de 400 frs est demandée à la municipalité. L'ensemble du Conseil Municipal donne son accord de principe.

■ **Champignons:**

La défense de la récolte des champignons se met en place au plan cantonal. Les Eaux et Forêts, le PNC, s'associent aux propriétaires privés. Afin de rémunérer le gardiennage des récoltes, une participation de 5 à 10 frs par hectare et par an serait demandée (actuellement 100 frs par propriétaire et par an).

La séance est levée à 1h du matin.



Cèpe cueilli dans
"La Lozère Nouvelle"

Conseil municipal extraordinaire du 19 juillet 1993

Cette réunion du Conseil Municipal fait suite à la réunion "bilan" de la fête des 10 et 11 juillet derniers.

Présents: Claudine SAIX; Marie-Claire VENTURA; Edmond FAGES; Etienne PASSEBOIS; André CHAPELLE; Jacques HUGON.

Excusés: Jean-Claude LIEBER; Michel SERRES.

Absent: Serge MAURIN.

Jacques HUGON est nommé secrétaire de séance.

■ Ramassage scolaire:

Remplacement de Mme ROUQUET. Le conseil municipal précédent (du 2 juillet 1993) avait fixé au 15 juillet la date limite pour les candidatures. Deux lettres ont été reçues/ l'une de Mme VIERNE Marie-Noëlle, qui demande d'assurer le transport des enfants du secondaire; l'autre de Mme LEVEL Anne, qui demande une extension de son propre ramassage (depuis Pénens Haut): elle propose d'y adjoindre Le Salson-Conches, à quoi il y a lieu d'ajouter les deux enfants qui vont s'installer au hameau "Les Bouscas" - famille à laquelle nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue sur la commune.

Jacques HUGON fait remarquer que cela fait beaucoup de trajet aux enfants qui viennent déjà de Pénens, et qu'en outre il y aura ainsi huit enfants dans la voiture entre Les Bouscas et les Abrits - mais en l'absence de toute autre demande, ces deux personnes seront proposées par la Mairie, responsable technique, au Service Départemental des Transports

Scolaires.

■ L'AYROLLES:

Il est apparu lors de la réunion du 9 juillet dernier (ouverture des plis pour le concours d'architectes) que le Conseil Municipal devait décider de l'utilisation du terrain non concerné par le projet actuel (qui peut "tenir" sur 1 ou 1,5 ha alors que le terrain en compte 2,5), terrain qui pourrait être ultérieurement vendu: il est décidé à l'unanimité que la Municipalité garde la propriété et le contrôle de ce qui reste.

Le Maire doit rencontrer, avant la fin juillet, l'architecte du PNC - M. JOLY - le représentant de la DDE - M. SÉCOND - , le représentant de la société HLM - M. LINARD - pour fixer les relations Commune / Société HLM et fixer les grandes lignes du programme présenté aux trois architectes retenus. Le Conseil sera consulté avant la diffusion de ce programme.

■ Eclairage public à Vimbouches:

Demande collective pour un troisième réverbère: cette demande que tout le monde s'accorde à trouver justifiée, est acceptée.

■ Plan d'eau de LOUBREYROU (Chon Montbel) :

Etienne PASSEBOIS, Maire, souhaiterait que soit étudié et réalisé en relation avec la Commune de Saint Andéol de Clerguemort, un plan d'eau D.F.C.I. Ce projet semble satisfaire l'ensemble du Conseil.

■ Eau de LOUBREYROU:

Le captage ayant été emporté cet hiver, le hameau est privé d'eau. L'entrepreneur habituel étant très en retard pour y remédier, il est envisagé d'en faire intervenir un autre, plus proche et vraisemblablement moins "débordé".

■ Débroussaillage:

- La présence de grillages (clôtures) au bord de certaines routes complique ou empêche le travail de l'épareuse.

- Autour des maisons particulières: Le Maire ne cesse de faire observer à l'autorité compétente la difficulté (l'injustice?) rencontrée par tout propriétaire astreint à nettoyer chez le voisin quand la propriété de ce dernier est à moins de cinquante mètres.

Les deux arguments opposés par le législateur sont les suivants:

1- C'est de la maison que part le feu et l'auteur de l'incendie qui brûle le fonds voisin peut être amené à payer des dommages élevés.

2- Le propriétaire d'un terrain sans grande valeur (lande, bois taillis) ne l'assure pas, ne l'entretient pas. La loi a permis de pénétrer chez le voisin pour débroussailler.

■ Subventions pour l'entretien des routes:

Pour 93 elles s'élèvent à 146000 F. Le problème est d'en trouver l'équivalent en fonds: or nous ne pouvons plus emprunter, de sorte qu'en 94, nous risquons de ne pas pouvoir utiliser toutes les subventions.

Conseil municipal du 17 septembre 1993

Tous les membres du Conseil sont présents excepté Serge MAURIN Jean-Claude LIEBER est nommé secrétaire de séance.

Claudine SAIX lit le compte rendu de la séance du 2 juillet 93.

Commentaires sur le compte-rendu:

■ L'Ayrolles:

Le projet avance. Le concours d'architectes commencera à la mi-octobre. Le terrain est en cours de débroussaillage. Le contrat liant la commune à l'Office des HLM doit être signé très prochainement.

■ Débroussaillage CFD:

Jacques HUGON signale qu'auparavant, ce travail était confié aux harkis. Leur effectif se réduisant d'année en année, il devient impossible de leur confier cette tâche, et employer pour ce faire le service d'autres organismes tel que l'ASA DFCI serait d'un coût trop élevé.

Dans l'état actuel des choses et dans la mesure où la circulation est encore possible malgré les ronces et les accacias, cette affaire est classée momentanément.

■ Stage AEER:

Il a eu lieu en juillet et le site du petit moulin du Viala a été totalement débroussaillé; reste maintenant à brûler les déchets de végétation.

■ Période d'autorisation des feux:

L'arrêté préfectoral stipule

que cette période s'étendra cette année du 1er novembre 1993 au 15 mai 1994.

■ Cadastrage des chemins:

Un premier budget d'environ 10.000 F est affecté à cette opération sur le budget supplémentaire.

Après renseignements auprès d'un géomètre, cette somme permettrait d'inscrire l'équivalent d'un kilomètre de voie environ.

L'ensemble du Conseil Municipal décide en priorité de faire cadastrer certains chemins goudronnés inscrits à l'inventaire des voies communales mais ne figurant pas encore sur le cadastre.

Les chemins de l'Arbousset, de Cessenades, Conches et Vimbouches Haut, semblent être les urgences.

■ Sentier pédestre Le Géripion-Le Grenier:

Ce chemin étant déjà cadastré, il n'y a pas lieu d'effectuer un nouveau repérage. Il faut par contre, résoudre le problème qui semble persister, avec un propriétaire riverain.

■ Ordures ménagères:

Suite au questionnaire adressé aux différents propriétaires de gîtes, il ressort deux types d'accueil: *les gîtes individuels*, ne pouvant accueillir qu'une famille, et *les gîtes de groupes*.

Il est décidé à l'unanimité moins une abstention (M. LIEBER, concerné par le sujet n'ayant pas pris part au débat), de fixer **une** redevance par gîte individuel et **deux** redevances

par gîte de groupes (correspondant respectivement à une et deux *unités d'habitations*), en supplément de la redevance liée à l'habitation propre du loueur.

Cette décision vise deux objectifs:

- Partager équitablement la redevance entre les utilisateurs.
- Aider à l'équilibrage de notre budget OM, la loi nous y contraignant dès 1995.

■ Dallage des abords de la maison communale:

Un budget de 20.000 F environ pourra finalement être affecté à cette opération.

Toutes ces précisions apportées, le compte-rendu du 2 juillet est adopté à l'unanimité dans son intégralité.

Jacques HUGON lit ensuite le compte-rendu de la séance extraordinaire du C.M. du 19 juillet 1993.

Commentaires sur le compte-rendu:

■ Eclairage public à Vimbouches:

Le travail est effectué et l'alimentation de cette lampe est réalisé en souterrain.

■ Plan d'eau de Loubreyrou (Chonmonbel):

Une délibération de la commune de St Andéol de Clerguemort, dont le territoire s'étend sur l'autre rive du Dourdon, est nécessaire pour entreprendre les premières démarches.

■ **Eau de Loubreyrou:**

L'entreprise a réalisé le captage et le busage. L'ensemble fonctionne correctement.

■ **Débroussaillage de 50 m autour des maisons (protection des habitations contre l'incendie):**

Doit-on faire appliquer cette loi et pour donner l'exemple, la commune doit-elle débroussailler autour de ses bâtiments, dans un rayon de 50 m, même sur les terrains ne lui appartenant pas ? Un long débat s'engage sur le bien fondé de cette loi notamment sur le point particulier qui oblige à débroussailler sur un fonds dont on n'est pas propriétaire.

Devant l'impossibilité de trouver une solution satisfaisante, il est décidé d'abandonner cette idée.

■ **Entretien des routes:**

Il sera possible de dégager une somme de 30 millions de centimes sur le budget 94 pour le goudronnage des voies communales.

Un programme doit être établi dès maintenant et il ne faut plus y déroger (sauf imprévu) afin d'éviter les "bricolages" de dernière minute bâclés à la "va-vite", onéreux et totalement insatisfaisants.

Pour ce faire, chaque conseiller est chargé de recenser dans son quartier les travaux de goudronnage à effectuer et d'en communiquer la liste avant le 1er novembre 93.

D'ores et déjà, un pré-programme fait ressortir les urgences: Vimbouches à terminer avec un travail d'évacuation des eaux de ruissellement au dessus de la maison de Jean-Yves PIN; Cessenades jusqu'à l'aire de retournement; le Bois de Pantel. D'autre part, Vimbouches-le Masmin nécessiterait bien une intervention si le budget le permettait.

Ces précisions apportées, le compte-rendu du C.M. extraordinaire du 19 juillet est

adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

■ **Isolation phonique de l'appartement de la Maison Communale:**

Un ingénieur acousticien est venu pour nous aider à trouver des solutions au problème phonique rencontré entre l'appartement, le gîte et la salle communale.

Son rapport contenant les solutions préconisées nous coûterait 26.000 F, somme qui pourrait être subventionnée en partie tout comme le coût des travaux. L'ensemble du Conseil s'interroge sur le bien-fondé d'une telle dépense pour une étude. Cet argent ne pourrait-il pas plutôt être utilisé pour l'achat de matériaux et la réalisation d'une isolation phonique efficace? M. VIERNE, locataire de l'appartement, et présent dans l'assemblée, souhaite que les choses aillent vite, car les conditions de vie dans ce local sont, selon lui, insupportables du fait de ce problème. Une solution satisfaisante serait d'isoler les deux chambres hautes de l'appartement.

Jacques HUGON se propose de rechercher un artisan spécialisé dans ce type d'ouvrage, afin de faire établir un devis.

L'ensemble du CM tient à assurer M. VIERNE de l'attention qu'elle porte à résoudre rapidement ce problème.

■ **Bilan de la fête d'été:**

Marie-Claire VENTURA communique aux conseillers le bilan de la fête, qui s'avère très positif malgré les mauvaises conditions météorologiques rencontrées.

■ **Enfouissement des lignes électriques:**

La politique actuelle de l'EDF favorisant l'enfouissement des lignes, et la municipalité étant depuis longtemps sensibilisée à ce problème, l'ensemble du

conseil décide de monter un dossier sur ce sujet, hameau par hameau. Alain VENTURA est chargé de regrouper les différents éléments (photos, plan de financement) et des éventuels plans, en relation avec les conseillers municipaux.

■ **Budget supplémentaire:**

Il n'apparaît pas de modifications importantes par rapport au budget primitif. On peut noter cependant:

- Un renforcement de la DGE de 80.000 F, dans le cadre de la dotation aux communes rurales.
- Une dotation pour les catastrophes naturelles du 22 septembre 92 de 25.000 F environ.
- Un excédent de fonctionnement capitalisé (reporté en investissement) de 101.000 F.
- Un reliquat de 25.000 F en voirie.
- 50.000 F prévus pour les AEP du Viala et de Loubreyrou.
- 352.000 F prévus pour L'Ayrolles.

Le budget s'avère relativement confortable, mais M. le Maire propose de maintenir le plus possible les dépenses afin de tout axer sur notre projet de L'Ayrolles.

Jean-Claude LIEBER propose à la municipalité d'envisager l'achat de la maison de l'Arbousset, qui permettrait ainsi de loger immédiatement quelqu'un et qui, de surcroît assurerait l'occupation permanente de cette maison. Il souhaite qu'une étude financière soit réalisée pour décider de l'intérêt ou non de cette acquisition. M. le Maire lui délègue ses pouvoirs pour cette étude, en rappelant toutefois que nous sommes engagés dans le projet de L'Ayrolles et qu'une nouvelle orientation ne doit pas lui porter préjudice.

Ensuite, le budget supplémentaire est adopté à l'unanimité et cosigné par les membres du Conseil.

La séance est levée à 1h du matin.

A l'école des Abris

Mercredi 7 juillet à 12 heures, M. Rouquet directeur d'école et Mme Cheyrezy chargée de la classe maternelle, dont la demande de mutation a été honorée, font leurs adieux à la commune de Saint-Frézal. Un apéritif est servi à l'ombre bienveillante du préau par ce jour de grand soleil.

Tous les invités sont là: M. le Maire, les conseillers municipaux, les parents d'élèves, les amis des deux enseignants et tous les jeunes écoliers. Au cours de cette petite fête bien sympathique, M. le Maire rappelle que pour dix-huit années d'enseignement à Saint-Frézal, M. Rouquet prend rang parmi les maîtres qui ont été les plus fidèles à notre commune. Cette fidélité s'est matérialisée encore par la construction au Géripon de la coquette maison d'habitation qu'il se plaît à embellir chaque année. En prenant en charge l'animation de la fête de Noël, il a en collaboration avec Mme Julie Hugon et Mme Cheyrezy, rapproché avec bonheur l'école des habitants de la commune.

A chacun des deux enseignants sont remis des cadeaux souvenirs de leur séjour et de leur travail à Saint-Frézal, c'est un moment d'émotion pour eux et ils remercient du fond du cœur. Maintenant dans leur salle de classe, les grands élèves sous la baguette de Mme Julie Hugon, chantent une dernière fois pour leur maître. Puis, un à un, une feuille de papier à la main, ils lui disent leur affection, leur reconnaissance, leur amitié.

Après les enfants et avec eux, nous adressons à M. Rouquet nommé directeur d'école publique en la ville d'Alès tous nos vœux de réussite et d'heureux séjour ainsi qu'à Mme Cheyrezy nommée à l'école publique du Collet-de-Dèze (classe maternelle). Aux Abris,

les maîtres qui nous quittent seront remplacés par M. Jacques Hugon, directeur et Mme Bernon, adjointe classe maternelle. Nous leur souhaitons la bienvenue.

LA LOZERE NOUVELLE du 23/07

Bilan de la fête

Le Comité des fêtes réuni le lundi 19 juillet à 17 heures a dressé un premier bilan de la fête de l'année. La journée très pluvieuse du samedi aurait posé un problème insoluble aux organisateurs s'ils n'avaient pu disposer de la salle communale. L'apéritif et le bal ont pu ainsi connaître un franc succès à l'abri de la pluie. Dans le cours de l'après-midi, MM. Hugon et Lieber étaient allés sous le déluge, sans guitare et sans accordéon, apporter de maison en maison, les traditionnelles et délicieuses fougasses de la fête.

Le lendemain, dimanche 11 juillet, un soleil généreux était de retour. Au cours de l'après-midi, beaucoup de familles amies se rencontrèrent, les enfants et les adultes tentèrent leur chance à des jeux divers, les plus sportifs jouèrent aux boules ou firent une promenade à cheval.

Et c'est à la maison communale que l'on choisit et que l'on acheta de beaux livres présentés par leurs auteurs, MM. Max Chaleil, écrivain et éditeur des Presses du Languedoc, Pierre Clément, écrivain bien connu à Saint-Frézal, Patick Cabanel, universitaire, écrivain et Cévenol. Nous les remercions très fort d'avoir bien voulu honorer cette fête.

C'est aussi à la maison communale que fut donné en fin d'après-midi dans le cadre du "Festival nature" organisé par le Parc des Cévennes, la conférence de M. Daniel Travier, directeur du musée des Vallées Cévenoles à Saint-Jean-du-Gard, "l'utilisation de l'eau". Un public

nombreux et attentif suivit cette intéressante conférence qui ne manqua pas d'enrichir nos connaissances et de donner à réfléchir et à observer.

Enfin, c'est toujours à la salle communale que l'on dansa tard dans la nuit.

A tous ceux, même s'ils ne sont pas expressément nommés, qui ont travaillé pour donner à notre fête son caractère et son succès, nous disons notre reconnaissance.

Succès

Nous avons appris avec beaucoup de plaisir le succès aux examens de Florence Maurin, maîtrise en droit; Renan Lieber, baccalauréat; Aurélia Lieber, brevet national des collèges.

Nos félicitations à ces jeunes lauréats, anciens élèves de l'école publique de Saint-Frézal dirigée par M. Henri Rouquet.

Les sangliers

On nous communique: Depuis déjà longtemps, et de plus en plus fréquemment, des sangliers en groupe viennent bouleverser les terres autour de nos mas, de nos hameaux, voire de nos villages. Une menace permanente et certaine pour les jardins, les cultures et les prairies.

Ce sont de larges espaces de terre et de gazon soulevés, des murettes éventrées, des arbustes déracinés, des chemins endommagés.

Les cervidés eux-mêmes s'approchent des vergers au détriment des jeunes pousses et des arbres fruitiers fraîchement greffés. En fait une détérioration et une dégradation importante de l'environnement. Il paraît inconcevable et paradoxal que les bêtes sauvages semblent privilégiées aux dépens des habitants de nos Cévennes.

LA LOZERE NOUVELLE du 27/08